EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 25 juin 2018

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2018-06

Relatif à

un crédit d'étude pour la mise en séparatif des Placettes et du Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau, l'éclairage et la réfection du chemin des Placettes

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-06 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission ad'hoc ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

1. D'engager une dépense d'investissement de CHF 56'000.00
2. De financer cette étude par les liquidités courantes et à défaut de recourir à l'emprunt.
3. D'amortir ce montant sur 30 ans à partir de l'année qui suit la fin des travaux de mise en séparatif du chemin des Placettes.
4. D'amortir ce montant sur le compte de fonctionnement 2019, en cas de refus du projet.

Au nom du Conseil communal de Bottens

Le Président

Sébastien Bailly

CONSEIL COMMUNAL BOTTENS

La Secrétaire

Audrey Kalbfuss